



# Modification n°2 Plan Local d'Urbanisme P.L.U.

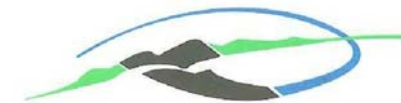
4f

Extrait du plan  
de zonage modifié

Secteur de Rébé

Département du Rhône

Commune d'AMPLEPUIS



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé par  
délibération du Conseil Municipal en date  
du 7 Décembre 2011

## REVISIONS ET MODIFICATIONS

### **MODIFICATION N°1 approuvée le 5 Juin 2014**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 5 Juin 2014*

### **MODIFICATION N°2 approuvée le 7 Février 2017**

Prescrite par arrêté du Maire en date du 15 Juin 2016

*Vu pour être annexé à l'arrêté du Maire en date du 15 Juin 2016*

Approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 7 Février 2017

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 Février 2017*



34, Rue Georges Plasse

42300 ROANNE

Tel. : 04 77 67 83 06

E-mail : [urbanisme@realites-be.fr](mailto:urbanisme@realites-be.fr)



Département du Rhône  
**Commune de  
 AMPLEPUIS**

Echelle : 1/5000

**4f**  
 Extrait de  
 zonage modifié  
 -  
 Secteur de Rébé

**Modification n°2 du PLU**

PLAN LOCAL D'URBANISME :  
 approuvé par délibération du Conseil Municipal en  
 date du 7 Décembre 2011  
 REVISIONS ET MODIFICATIONS :  
 Modification n°1 approuvée le 5 Juin 2014  
 Modification n°2 approuvée le 7 Février 2017



34, Rue Georges Plasse  
 42300 ROANNE  
 Tel. : 04 77 67 83 06  
 E-mail : urbanisme@realites-be.fr

**Légende P.L.U. approuvé :**

Limite de zones	Zone soumise à orientations d'aménagement	Zone inondable
1AUI : zone à vocation économique	UH : zone de hameaux	N : zone de protection stricte des sites et des paysages
Ula : secteurs réservés à l'accueil d'activités économiques	NH : zone de taille et de capacités d'accueil limitées	A : zone agricole ordinaire constructible

**Légende Modification n°2 :**

Limite de zones	Zone soumise à orientations d'aménagement	Zone inondable
1AUI : zone à vocation économique	UH : zone de hameaux	N : zone de protection stricte des sites et des paysages
1AUIc : zone économique à vocation commerciale	NH : zone de taille et de capacités d'accueil limitées	A : zone agricole ordinaire constructible
Ula : secteurs réservés à l'accueil d'activités économiques		

